

L'heure est venue de revoir votre niveau de risque en matière de placement!

Le mois dernier, dans notre bulletin nous avons conseillé à nos membres de conserver une approche à long terme pour leur portefeuille et de maintenir leurs placements tout au long des périodes de volatilité considérable comme celle que nous venons de traverser lors du dernier trimestre. La première semaine de juin, la Bourse de Toronto a bondi de 30 % par rapport au creux du marché enregistré le 23 mars et le rendement à ce jour de nombreux investisseurs est maintenant positif ou n'affiche que de très faibles pertes, selon le ou les fonds précis qu'ils ont choisis. Si nous pouvions ne pas tenir compte des montagnes russes vertigineuses que nous avons connues entre les deux, nous n'aurions sans doute pas porté beaucoup d'attention à ces soubresauts des marchés. Maintenant que de nombreux investisseurs ont largement récupéré les pertes qu'ils avaient essuyées plus tôt cette année, le moment est bien choisi pour eux de se pencher sur leur stratégie globale.

Vérifiez votre tolérance au risque

Les marchés boursiers ont toujours connu des hauts et des bas. Il en va de même pour les fonds liés aux valeurs du marché. Nous aimons tous le risque lorsque notre portefeuille est en pleine croissance. Cependant, nous venons de constater avec quelle rapidité le vent peut tourner et le marché peut changer de direction. Il faut s'attendre à des déclin majeurs du marché à l'occasion. Cela fait partie des cycles de marché normaux. Mais quelles ont été les répercussions sur vous lorsque cela a touché votre propre portefeuille? Nous devons nous poser de sérieuses questions à la lumière des quelques derniers mois :

- Avez-vous eu l'impression que votre exposition au risque vous rendait un peu trop mal à l'aise?
- Vous êtes-vous départi à perte de certains de vos placements, en dépit de votre bon jugement?
- Avez-vous conservé vos placements, bien que cela vous ait fait perdre le sommeil?
- Maintenant que le marché s'est beaucoup rétabli par rapport à son point le plus bas, en rétrospective pensez-vous que vous adopteriez un comportement différent en matière de placement?
- Qu'avez-vous appris à propos de vous-même en tant qu'investisseur?

Votre horizon temporel ou votre objectif ont-ils changé?

Il importe d'adopter une approche à long terme lorsqu'on investit dans des fonds axés sur la croissance. Si vous avez établi votre stratégie il y a de nombreuses années, il est possible qu'il ne vous reste que peu de temps avant la retraite. Ou peut-être que vous avez établi un REER avec l'intention de le laisser investi jusqu'à la retraite, mais que vous prévoyez maintenant le retirer plus tôt que prévu dans le cadre du régime d'accession à la propriété. Les changements de ce genre se répercutent sur le niveau de risque qui est approprié pour les investisseurs.



S'il s'avère que vous vous sentiez trop mal à l'aise par rapport au niveau de risque associé à votre portefeuille lors des chutes du marché ou si votre horizon ou vos objectifs ont changé, vous auriez alors intérêt à revoir votre stratégie. Si vous prévoyez réduire votre niveau de risque, il vaut mieux le faire une fois que les marchés auront repris de la valeur. Communiquez avec nous pour un examen de vos avoirs précis et pour savoir si le moment est bien choisi pour apporter un changement.

Pour les investisseurs qui approchent de la retraite

Les investisseurs ayant investi entièrement dans les fonds liés aux valeurs du marché et qui prévoient prendre leur retraite d'ici cinq ans pourraient songer à affecter leurs cotisations futures à un compte à intérêt garanti, à un fonds du marché monétaire ou à un fonds d'obligations à faible risque. Une partie de leur portefeuille serait ainsi à l'abri des fluctuations majeures du marché et il s'agit d'une option sûre pour protéger leur revenu de retraite à chaque étape du cycle de marché.

Afin d'examiner votre stratégie de placement et vos objectifs de retraite, communiquez avec l'équipe de Reuter Benefits composée de conseillers/conseillères titulaires d'un permis au 1-800-666-0142 ou par courriel à retire@reuterbenefits.com.